

ÉDITO

Vous recevez le premier bulletin du nouveau conseil municipal, c'est encore le moment de vous souhaiter les meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Celle-ci ne débute pas sous les meilleurs auspices. L'année écoulée a étouffé l'activité associative et économique de notre communauté. Mais la créativité et l'imagination de tous ont permis de préserver un minimum de vie sociale.

La vie rurale nous a mis un peu à l'abri de la brutalité de cette crise sanitaire, alors que les centres urbains souffrent beaucoup plus durement.

Nous ne devons pas oublier les attentats terroristes qui ont endeuilé le monde éducatif. Il nous appartient à tous de lutter contre l'obscurantisme. Maintenant, projetons nous avec optimisme.

Dans ce bulletin, vous lirez les actions conduites par l'équipe municipale depuis notre installation au mois de mai. Je vous confirme que nous avons pris la décision d'acquérir le bloc d'immeuble de Jean-Marc Pellet, cet ensemble au cœur du village nous permettra de travailler un projet de nature à donner une nouvelle vie à cette place centrale et vous serez associés à ce projet.

2021 lancera l'étude pour finaliser l'aménagement des bords du ruisseau depuis la rue du Barry afin de prolonger cette belle promenade jusqu'au lavoir communal.

2021 débutera la construction de notre plan d'urbanisme. A ce sujet nous devons savoir que la volonté de l'état pour lutter contre l'artificialisation des sols agricoles limitera nos ambitions.

2021 amorcera une grande réflexion sur le développement du site de la grotte de la Madeleine.

Après cette note d'espoir je vous renouvelle avec tout le conseil municipal mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Patrick Meycelle



SOMMAIRE

Aménagement
et cadre de vie p.2-3

Vie associative p.3

Solidarité, santé
& sécurité p.3-5

La Grotte p.5

École p.6

Développement
durable p.6

Développement
économique
et urbanisme p.7

En bref p.8

État civil p.8

www.saint-remeze.com

Directeur de publication : Patrick Meycelle

Rédaction : Élus municipaux

Création et mise en page : Pot de Com

Crédit photos : Mairie de Saint Remèze,
Salut l'Ardèche, Freepik

AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

Un nouveau site internet

Le nouveau site internet de la mairie est disponible depuis quelques semaines.

www.saint-remeze.com

Il est important de pouvoir communiquer correctement et rapidement avec les habitants du village.

Ce site internet a principalement pour vocation d'orienter les habitants dans leurs démarches, mais aussi de répondre aux différentes questions administratives.

Il est également tourné sur le tourisme, on peut y découvrir le village, les gorges de l'Ardèche mais aussi les différentes activités proposées ainsi que nos commerces. La rubrique actualité est mise à jour régulièrement et permet en un clic d'accéder à l'information recherchée.



Les aménagements de notre village en 2020

En plus de l'entretien courant des bâtiments et des voiries, le Service Technique ainsi que des entreprises ont réalisé les travaux suivants :

1. La route de Pastroux

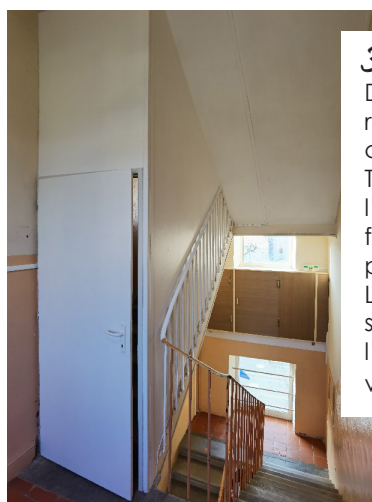
Un enrochement a été posé contre le talus, pour renforcer la route qui menaçait de s'effondrer au niveau du pont de Pastroux.



2. Local A.D.N

Ce local implanté place des pompiers va permettre dans un avenir proche à tous ceux qui le souhaitent d'être raccordé à la fibre.

Plantation de 19 arbres au Point d'apport volontaire du Touroulet pour une meilleure intégration paysagère des containers.



3. L'école

Dans le cadre de la rénovation de l'école communale le Service Technique a aménagé l'escalier notamment en fermant l'accès au grenier pour une meilleure isolation. La rénovation de l'école se fera tout au long de l'année 2021, lors de chaque vacances scolaires.

4. Les aménagements paysagers



Plantation de végétaux aux abords du monument aux morts après des travaux sur le réseau électrique.



Délimitation de la voirie pour un passage de piétons Avenue Maréchal Leclerc.



Mise en place de miroirs à différentes intersections pour une sécurisation de sortie de véhicules.

5. La voirie



Création de places de parking rue de la bascule.

Cimetière

Un projet de réfection des allées du cimetière est en cours de réflexion. Une réorganisation des emplacements ayant été récupérés lors de la procédure de reprise de concessions abandonnées est à l'étude.

Un règlement du cimetière sera prochainement disponible et un tarif des concessions a été délibéré lors du dernier conseil municipal.

Signalétique Locale (SIL)

Destiné à tous les professionnels, ce dispositif va permettre d'harmoniser les flèches de signalisations et de fluidifier la visibilité aux abords des carrefours et rond-point.

La commande des supports et lames sera passée par la commune à l'entreprise titulaire du groupement de commande réalisé par la Communauté de commune. Le coût moyen d'une lame est de 300€. La part à charge de chaque annonceur est de 90€ par lame, le reste à la charge de la commune.

Afin de finaliser ce projet rapidement, les professionnels seront contactés afin connaître leur besoin. Cette action est menée par Marie-Claire Simonet, Cécile Dumarcher et Frédéric Haon (06.16.58.58.13)

La bibliothèque

Merci aux bénévoles qui vous accueillent à la bibliothèque avec de nouveaux ouvrages à disposition le : **mardi de 16h à 18h / jeudi de 16h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.**

SOLIDARITÉ, SANTÉ & SÉCURITÉ



Nous saluons les pompiers pour leur volontariat et leur engagement quotidien pour la sécurité de la population.

Rappelons qu'ils sont encore à la **recherche de volontaires** pour assurer un effectif optimal au sein de la caserne.

Les pompiers remercient l'ensemble des habitants pour leur soutien et leurs dons à l'occasion de la distribution du calendrier 2021.

VIE ASSOCIATIVE



La commune de Saint-Remèze compte **16 associations** qui proposent toute l'année diverses activités.

Animées par des bénévoles dynamiques, elles vous proposent de faire du sport en loisir ou en compétition, des après-midi ou des soirées autour d'une table de belote ou de tarot, des sorties sur les thèmes de la découverte et la mise en valeur du patrimoine, des journées détente en vélo, des sorties pique-nique, des festivités tout au long de l'année, des marchés mettant en avant les producteurs locaux, le marché de Noël, la pratique de la chasse, des activités scolaires ou extra-scolaires...

Vous pourrez retrouver leur programme 2021 prochainement sur le site internet de la mairie.

Vous y trouverez également leurs coordonnées. N'hésitez pas à les contacter.

Centre de vaccination anti covid à Bourg Saint Andéol

(article en lien avec le cabinet infirmier de St Remèze)

Ce centre est situé au sein du gymnase Pierre Piéri, avenue Maréchal Leclerc (à côté du collège le Laoul et en face de l'espace multisports).

Le vaccin anticovid n'est pas obligatoire. Les inscriptions se feront via une plateforme internet: **www.sante.fr**

un **numéro unique 04 75 66 79 99** est réservé aux personnes n'ayant pas internet ou n'étant pas familières des réservations en ligne. Il est inutile de se rendre sur le

lieu sans être inscrit, les quantités d'approvisionnement des vaccins étant limitées pour l'instant. En cas de désistement de personnes inscrites sur les listes, les personnes suivantes en attente seront contactées afin de ne gaspiller aucune dose. Nous vous demandons avec beaucoup d'humilité de rester patients, cette crise sanitaire évolue sans cesse, les informations qui nous parviennent également. Tout est mis en œuvre pour vacciner le plus grand nombre.



CONTACT

Vous pouvez contacter le CCAS en cas de besoin d'aides ou de renseignements, en vous adressant au secrétariat mairie.

CCAS

La délégation municipale du CCAS est composée des élus suivants : Evelyne Bernard, Jacqueline Sartre, Chantal Métivier et Marcel Govart. Elle est complétée par quatre villageois : Nicole Meycelle, Jeanne-Marie Serbruyns, Lyne Madier et Claude Satgé.

78 colis de Noël ont été préparés, (24 couples et 54 personnes seules).

7 colis ont été distribués dans les maisons de retraite et 20 colis pour les resto du cœur, attribués par les villageois qui ont

souhaité offrir leur colis. 600€ ont été alloués en 2020 aux personnes momentanément en difficulté.

Une liste de personnes vulnérables a été activée avec appel téléphonique et visite à domicile pour celles qui le souhaitent.

Sept repas de la cantine de l'école sont distribués par Nathalie Serre à domicile.

Les personnes désirant profiter du service de portage de repas à domicile doivent s'inscrire en mairie.

Solution santé mutualisée

Plusieurs habitants du village nous ayant fait part de leur intérêt pour une complémentaire santé mutualisée, des démarches ont été engagées avec l'association Actiom dans le cadre du dispositif Ma Commune Ma Santé. L'objectif est de poursuivre en 2021 avec, notamment, l'organisation d'une réunion de présentation du dispositif et ce dès que la situation sanitaire le permettra.



Secteurs sécurité et santé

La commune de St Remèze est désormais incluse dans l'aire du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du site du Tricastin dont le rayon a été étendu de 10 à 20 kms. Par conséquent, la municipalité a commencé à réfléchir à l'actualisation de son Plan de Sauvegarde Communal qui vise à organiser la protection des personnes et des biens afin d'intégrer le risque nucléaire. Cette actualisation se fera en concertation, notamment, avec les pompiers. Prendre des comprimés d'iode stable sur instruction du Préfet fait partie des actions de protection des personnes en cas d'accident. C'est pourquoi une campagne de distribution de comprimés d'iode a eu lieu en 2019

pour les personnes résidant dans la zone élargie soit entre 10 et 20 kms du site du Tricastin. Cependant, de nombreux habitants de la commune n'ont pas été destinataires de ce courrier. D'après les informations gouvernementales une 2ème campagne devrait être organisée fin janvier. La Préfecture a précisé, par ailleurs, qu'il est possible de retirer les comprimés d'iode dans n'importe quelle pharmacie du périmètre des 20 kms autour du site du Tricastin munis d'un justificatif de domicile. La municipalité est allée retirer les comprimés d'iode pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) de la commune, l'école s'est également dotée de comprimés d'iode.

Les défibrillateurs

En collaboration avec les pompiers, le défibrillateur qui était dans les locaux de la mairie a été installé sur la façade principale du bâtiment dans l'encadrement d'une ancienne ouverture. Cette installation a été réalisée par les services techniques de la mairie. Cet emplacement visible du public et en permanence facile d'accès permettra de diminuer le délai de prise en charge de l'arrêt cardiaque. Par ailleurs, le défibrillateur de la grotte madeleine est, hors période d'ouverture, mutualisé avec l'école.

Toujours dans un objectif d'amélioration des secours aux personnes, des démarches ont été entreprises pour que les défibrillateurs de la commune soient intégrés dans l'application pour smartphone SAUV Life afin de permettre leurs géolocalisations.



Formation 1^{ers} secours

La formation aux 1^{ers} secours était un axe de notre programme avec pour but de favoriser l'acquisition de compétences nécessaires à l'exécution des gestes de 1ers secours. Une première session «formation prévention et secours civiques de niveau 1» qui s'adressait prioritairement au personnel communal et enseignants avait été programmée en novembre mais a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Dès que la situation sanitaire se sera améliorée, nous souhaitons reprendre la démarche avec pour objectif l'organisation de plusieurs sessions par an.

GROTTE DE LA MADELEINE

Grotte de la Madeleine

Malgré un début de saison touristique retardé par la crise sanitaire due à la Covid 19, la grotte de la Madeleine a ouvert au public début du mois de juin.

Grâce à la réorganisation des visites à l'intérieur de la cavité, la modification des heures d'ouverture,

le planning horaire des guides, la mise en place des règles sanitaires, la saison est néanmoins satisfaisante.

Les réservations en ligne ont très bien fonctionné ainsi que les différentes activités proposées (rando-spéléo, descente en rappel, tyrolienne et excursion en vélo à assistance électrique de Saint-Remèze à la grotte) plaisent beaucoup aux visiteurs.

Plus de 35 000 personnes ont visité la Grotte de la Madeleine. Les visiteurs français ont été au rendez-vous.

Nous remercions les deux responsables du site, Daniela Rapp et Frédéric Giordan pour la réussite de cette saison compliquée.

Nous espérons ouvrir normalement la saison 2021 début avril.

Cette ouverture nous permettra de faire la liaison entre le point informations «Maison du site de la Madeleine» et la Grotte de Madeleine. Ce qui apportera une nouvelle dynamique pour la commune.

Enfin, le SMERGC a terminé le diagnostic global sur l'accompagnement du site de la grotte qui lui a été confié.

Thomas Berthier vient de rejoindre le personnel communal. Il va renforcer l'équipe du service technique, principalement dédié à l'entretien et aux travaux du site de la Madeleine. Il assurera également un poste de guide à la grotte pendant la saison.

Site de la Grotte de la Madeleine

Le travail confié au Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet, pour travailler sur l'élaboration d'un projet de valorisation du Site de La Madeleine est maintenant terminé et un document chiffré, en fonction des scénarios, a été remis au Conseil Municipal.

Compte-tenu de l'importance de ce projet et en fonction des choix retenus, il convient d'identifier ce qu'il est possible de réaliser, dans quels délais et bien évidemment, avec quels financements. Ce sera le travail du Conseil Municipal dans les mois qui viennent, même si cette réflexion n'empêche pas la prise de décision au quotidien.

A ce titre, une consultation d'entreprises a été lancée début Décembre afin de remplacer les rampes et garde-corps métalliques installés tout au long du parcours dans la cavité. Ils seront remplacés par des éléments «inox» qui sont moins sensibles aux conditions d'humidité de la grotte.

La Commission d'appel d'offres convoquée par le Maire s'est réunie le 15 janvier 2021 pour étudier les propositions et choisir le prestataire. Il est prévu que ce chantier soit conduit dans les semaines qui viennent pour être opérationnel à l'ouverture du site au printemps 2021.



PLUS D'INFOS ?



GROTTE DE LA MADELEINE



www.grottemadeleine.com

Travaux isolation

Le Conseil Municipal du 11 janvier 2021 a délibéré pour le remplacement des fenêtres et volets du 1er étage. Après consultation de différentes entreprises, ce chantier a été confié à l'entreprise ME Concept de Bourg-St-Andéol pour un coût de 24 568 € HT, soit 28 470 € TTC.

Ces travaux d'isolation thermique contribueront aussi à un confort acoustique et permettront d'accroître la luminosité dans les pièces. En effet, le choix s'est porté sur du matériau PVC en un seul vantail et avec le

système oscillo-battant qui permet d'aérer l'espace sans claquement de portes...

Des volets roulants compléteront le dispositif et permettront donc de mieux isoler les pièces tant l'hiver que l'été. Ces travaux devraient se dérouler durant les vacances du mois d'Avril 2021.

Des demandes de subventions à hauteur de 50 % ont été déposées auprès du Syndicat départemental d'énergies de l'Ardèche et du Conseil départemental.



Notre très belle équipe pédagogique de l'école communale de Saint-Remèze se démène pour proposer un enseignement de grande qualité et des activités aux enfants de la commune.

En outre, cette équipe fait face à la situation compliquée engendrée par la gestion du virus Covid, mais il n'y a pratiquement pas d'absences et les enfants ont bien intégré les règles sanitaires (masques, lavage mains, distances).

59 élèves, c'est un bon chiffre qui permet, avec trois maîtresses et deux assistantes de vie scolaire, d'avoir trois groupes et une pédagogie adaptée par niveau.

Sabine Lavalette, Maîtresse des maternelles / Carole Stefani, directrice, Maîtresse des CP –CE1- CE2 / Laurence Manzini, Maîtresse des CE2 –CM1-CM2 / Sandrine Idelon, AVS, intervient sur les différentes classes / Marie-Pierre Robert, ATSEM pour la classe de maternelle.

L'équipe périscolaire composée de Dominique Martini, Nathalie Serre et Marc Spiga assurent, quand à eux, la garderie, la cantine et l'entretien.

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a mis à disposition du personnel pour une aide aux devoirs pendant les heures de garderie du soir. Des projets sont en cours de réalisation ou bien en cours d'organisation, aussi bien au niveau du matériel pédagogique que sur des sorties scolaires, dans le respect des normes sanitaires en cours.

La directrice rappelle que pour toutes nouvelles inscriptions, vous pouvez contacter directement l'école au **04 75 04 38 52** ou le secrétariat de Mairie au **04 75 04 12 24**.

L'école communale de Saint-Remèze accueille les enfants à partir de 2 ans sous certaines conditions.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Point sur les ordures ménagères

L'année 2021 est une année de transition dans la gestion des ordures ménagères, les marchés engagés par la Communauté de commune des Gorges de l'Ardèche s'achèvent à la fin de l'année. La réflexion sur une évolution du processus de collecte est conduite à l'échelle des trois Communautés de communes qui constituent le SICTOBA.

Pour le village nous déplacerons à compter du 1^{er} avril le point de collecte situé devant le cimetière au stade. Ceci afin d'éviter la présence d'une décharge à l'entrée du village. Pour les personnes qui seront dans l'impossibilité de se rendre au stade ou au point de collecte du village situé résidence du Dèvès, nous mettrons en place une micro collecte hebdomadaire avec les employés communaux.

Ce point de collecte au stade à proximité des services techniques sera plus facile à surveiller.

Nous avons installé des composteurs de quartier au stade et au jardin communal près du lavoir. Par ailleurs, vous pouvez vous procurer un composteur individuel en vente à la mairie pour la somme de 18,50 €.

Les composteurs

Une matinée d'information sur l'utilisation des composteurs collectifs est prévue **le 13 février de 10h à 12h** autour du composteur situé aux jardins près du lavoir.



Propreté du village

Une des missions du Service technique est le maintien de la propreté du village, c'est pourquoi nous avons installé plusieurs poubelles sur l'ensemble du village dont une poubelle ainsi qu'un distributeur de sacs Toutounet près du cheminement du ruisseau.

Un grand merci au collectif écocitoyen qui s'est investi une grande partie de l'été pour la propreté du village.

Rénovation énergétique

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ardèche (ALEC 07) à Aubenas est l'acteur ressource sur la transition énergétique en Ardèche. A ce titre, elle renseigne gratuitement les particuliers sur toutes les questions techniques et financières relatives à l'énergie dans l'habitat. www.alec07.org

Urbanisme

Nous avons à Saint-Remèze un potentiel constructible important et de nombreuses demandes compte tenu de notre proximité de la vallée du Rhône et de l'attractivité de l'Ardèche méridionale.

En pratique, la commune a perdu la maîtrise du droit à construire. La commune n'ayant pas de plan d'urbanisme depuis une dizaine d'années, le maire n'est plus compétent pour décider et il signe les permis de construire attribués au compte-goutte par les services préfectoraux.

En 2021, nous démarrerons dans le cadre de la communauté de communes Gorges de l'Ardèche l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal. C'est un chantier très compliqué à mener avec 20 communes et la nécessité d'aboutir à une certaine cohérence territoriale et nous proposerons un projet destiné à renforcer les zones d'habitation existantes autour du cœur du village.

En attendant, nous défendons bien sûr tous les projets raisonnables sur la commune, et en particulier les projets d'activité et les projets de logement. Il y a en effet une forte demande de logements familiaux à l'année à laquelle on répond de manière très insuffisante.

Quand on se penche sur les permis accordés récemment par l'Etat au titre du règlement national d'urbanisme, il semblerait que les projets de petite taille et situés « en dent creuse », c'est à dire en mitoyenneté d'une construction existante, ont une chance d'être autorisés. Le droit à construire est devenu un droit très aléatoire et très restreint en France, compte tenu de la multiplication des règles, depuis 20 ans, liées à la protection (indispensable !) de l'environnement.



CAUE : Conseils d'urbanisme pour les particuliers

Vous avez un projet, vous dessinez votre maison... Vous avez des questions en phase de réflexion ou de conception ? Prenez un rendez-vous gratuit avec les architectes conseillers du CAUE.

Visiopermanences jusqu'au 31 mars 2021.

Tous les mardis après-midi ainsi que les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis matin du mois.

Sur rendez-vous au [04 75 64 36 04](tel:0475643604) / www.caue07.fr

Valorisation du village

Nous voulons tous avoir un cœur de village plus beau et plus animé ! Depuis septembre dernier, l'équipe municipale se bouge les neurones et, après moult réunions, nous avons dégagé quelques pistes : embellir et renforcer un axe au cœur du village.



Plusieurs décisions seront prises dès le premier trimestre 2021 :

- L'achat par la commune de l'immeuble Pellet
- Le démarrage d'une étude sur le cœur de village avec le C.A.U.E en février : le Conseil Architecture/Urbanisme/Environnement est un bureau d'études public qui va nous aider à affiner le projet sur des sujets compliqués comme l'évolution de l'immeuble Pellet, le stationnement, la circulation, le cheminement et aménagement d'une ou deux places, etc...
- Le lancement de la 2^{ème} tranche de l'aménagement du ruisseau en continuité avec la rue du Barry
- Des actions de propreté et d'hygiène
- De nouvelles plantations

Nous présenterons le projet cœur de village à la population dès que la crise sanitaire sera terminée.

Nous devons saluer aussi plusieurs initiatives privées en cœur de village avec des façades très joliment restaurées et des transformations et rénovations exemplaires.

Subventions obtenues

Afin de minimiser l'impact des actions et projets sur les finances communales, il est important de rechercher d'autres financements publics auprès de certains financeurs potentiels que sont l'Etat, le Département ou la Région AURA. Bien évidemment, et ce serait trop simple, tous les projets ne sont pas aidés car il s'agit parfois de compétences communales spécifiques, comme le fonctionnement de l'école par exemple qui est à la charge exclusive de la commune.

Suite aux demandes effectuées par la Municipalité, le Département de l'Ardèche nous a notifié en Décembre 2020 une aide financière de 38 175€ pour l'achat de matériel technique (épareuse et lamier pour tracteur), la réalisation de toilettes publiques et l'impact des dépenses



exceptionnelles liées à la lutte contre le Covid, notamment sur le site touristique de la grotte Madeleine.

En revanche et c'est une moins bonne nouvelle, l'attribution de compensation annuelle versée par la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche qui s'élevait à 84 876€ pour notre commune en 2019, sera ramenée à 79 757€ en 2020. Cette baisse de dotation concerne les 20 communes adhérentes et va contribuer, pour partie, au retour de l'équilibre budgétaire de la Communauté de Communes.

Sécheresse 2020

La commune a déposé auprès de la Préfecture de l'Ardèche une demande de reconnaissance de l'État de catastrophe naturelle pour la sécheresse qui a sévi sur notre commune du 31 mai 2020 au 10 novembre 2020.

Les particuliers ayant subi des dégâts doivent se signaler au secrétariat de mairie le plus rapidement possible.

Agriculture

Suite aux épisodes de gel survenus les 25 mars, 1^{er} et 2 avril 2020 en Ardèche, les exploitations agricoles situées sur le territoire de notre commune ont pu subir des pertes de récoltes.

Conformément aux dispositions de l'article 1398 du Code général des Impôts, la taxe foncière sur les propriétés non bâties afférente aux parcelles atteintes peut faire l'objet d'un dégrèvement pour pertes de récoltes.

Les réclamations individuelles sont introduites par le propriétaire ou l'exploitant.

Vous pouvez adresser vos réclamations à l'adresse postale suivante :

Direction départementale des Finances publiques, Division de l'assiette, du

contrôle et du contentieux, 11 avenue du Vanel, BP 714, 07007 PRIVAS CEDEX ou par courriel : ddfip07.gestionfiscale@dgfip.finances.gouv.fr (objet : pertes de récolte - gel).

Stérilisation des chats errants

La commune de Saint-Remèze a reconduit son partenariat avec l'association 30 Millions d'Amis pour la stérilisation des chats errants.

En cas de besoin, vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie.

Coupures d'électricité

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Jedi 18 février 2021 de 09h à 14h

Liste des quartiers concernés sur sa page actualité du site internet de la mairie, (également affichée en mairie).

Port du masque obligatoire

L'arrêté préfectoral n° 07-2021-01-19-005 du 19 janvier 2021 porte **obligation du port du masque sur la voie publique et dans l'espace public sur tout le territoire du département de l'Ardèche.**

Liste de diffusion

Afin de recevoir les informations générales et importantes concernant la vie de la commune, une liste de diffusion est mise en place. Toute personne désirant être inscrite sur cette liste est invitée à communiquer son adresse mail au secrétariat :

saintremeze@wanadoo.fr

Marchés d'été

Le 1^{er} marché du mardi après-midi commencera **le 6 juillet 2021**, il sera situé dans la rue de la bascule et sera prolongé sur la place du Porgie. Ce changement offrira un côté convivial et sécurisé et permettra de libérer le parking de l'école pour les visiteurs. La volonté est de l'ouvrir à un plus grand nombre d'exposants.

Le 1^{er} marché du dimanche commencera le 4 juillet 2021.

ÉTAT CIVIL



Félicitations aux parents de ...

Margot BROUSSE, née le 1^{er} janvier 2020, fille de BROUSSE Nicolas et de PÉNELON Mélanie

Luna LEMOINE MEYCELLE, née le 22 avril 2020, fille de LEMOINE Jonathan et de MEYCELLE Manon

Samaël MIQUEL, né le 24 août 2020, fils de MIQUEL Tristan et de CELLIER Marine

Loan DUMARCHER, né le 25

août 2020, fils de DUMARCHER Adrien et de DARBON Lauryne

Matthieu LE PALLUD, né le 2 septembre 2020, fils de LE PALLUD Philippe et QUINTANA Sarah

Aïnhua LE MOING, née le 26 octobre 2020, fille de LE MOING Kevin et de DIGNY Fanny

Clémence LAFFONT, née le 6 novembre 2020, fille de LAFFONT Guy-Laurent et de PRISLEC Cloé

Lucas GUERLOT, né le 17 novembre 2020, fils de GUERLOT Stéphane et CANET Aurélie

Tous nos voeux de bonheur à ...

MAHOT Louison – FORT Christine : le 10 janvier 2020

SERRE Mathias – CARPENTIER Charlotte : le 4 juillet 2020

MIQUEL Tristan – CELLIER Marine : le 8 août 2020

COUWENBERGH Michel – VERMEIR Christel : le 21 août 2020

FESCHET kévin – HAON Jasmine : le 20 septembre 2020

Toutes notre sympathie aux proches de ...

KROUGLY Colette, décédée le 14 janvier 2020

REYNAUD Marcel, décédé le 13 janvier 2020

OLLIER Paulette, décédée le 29 janvier 2020

MAUCUER Josette, décédée le 30 janvier 2020

REDON Aimée, décédée le 14 avril 2020

CLARKE Peter, décédé, le 6 juin 2020

BRANGER Monique, décédée le 21 juin 2020

BRIAND Robert, décédé le 4 septembre 2020

PETIT Gisèle, décédée le 27 septembre 2020

LEROY Marthe, décédée le 21 octobre 2020

AURIOL Juliette, décédée le 20 octobre 2020

BASILEO Nicolas, décédé le 6 novembre 2020

SPIGA Jeanine, décédée le 23 novembre 2020

VALETTE Albert, décédé le 6 décembre 2020 (Ancien curé de St-Remèze et enterré au cimetière de la commune)

Toutes nos félicitations aux premiers mariés de l'année Xue Chen et Antoine Bouberbouche le 9 janvier 2021

